



Appel à textes

**Imagin'encre
&
Marathon Editions**



RÈGLEMENT

Article 1 – Objet de l'appel à textes

Le présent appel à textes est organisé conjointement par le site [Imagin'encre](#) et [Marathon Editions](#).

La marraine est l'autrice Camille Salomon.



Article 2 – Conditions de l'appel à textes

L'appel à textes est ouvert à toute personne physique écrivant en langue française.

Les participants mineurs (moins de 18 ans) devront recueillir l'accord préalable de leur parents ou responsable légal avant d'envoyer leur texte. Cet accord sera manifesté par l'envoi de l'autorisation ci-jointe, dûment complétée et signée par courrier traditionnel. L'accord parental implique l'acceptation de la participation du mineur.

La participation à l'appel à textes est entièrement gratuite.

Les textes seront écrits en français et soumis à aucun droit.

L'envoi de textes est limité à un par personne.

Article 3 – Exigences de l'appel à textes

Présentation du texte :

Format de la page : A4 (21 x 29.7)

Police de caractère : Times new roman

Grandeur de caractère : 12

Interligne : 1.5

Format du fichier pour l'envoi : Word

Nom du fichier : titre du texte

Le texte devra compter **entre 18 000 et 22 000 signes, espaces compris**.

Les envois se font par mail uniquement.

À joindre dans le mail :

- 1 exemplaire anonyme au format Word (aucune marque relative à l'identité). Nommer le fichier avec le titre du texte.

- 1 fiche de présentation au format PDF contenant le nom, le prénom, l'âge, l'adresse postale, l'adresse mail, le téléphone et le titre du texte.

Les textes seront à envoyer à l'adresse mail suivante (Objet : Participation appel à textes 2021 2022) : marathoneditions@gmail.com.

Les envois doivent se faire avant le **lundi 17 janvier 2022 à 23h59**.

Article 4 – Thème

Le texte doit relever d'un des genres de la littérature de l'Imaginaire (Science-fiction, Fantastique, Fantasy) et doit s'inscrire impérativement dans le thème du concours : « **2012-2022 : dix ans après la fin du monde** ».

Les personnages ne devront pas être manichéens, ni posséder toutes les qualités.

Il ne faut pas oublier que le public auquel s'adresse le texte est celui de la maison d'édition : ados, jeunes adultes (12/20 ans).

Article 5 – Prix

Les quinze lauréats verront leur texte publié chez Marathon Editions dans un recueil collectif et dans un délai maximal d'un an à compter de la signature de la cession de droits.

Les auteurs lauréats recevront gratuitement un exemplaire numérique et un exemplaire papier du recueil ainsi qu'une possibilité d'acheter des exemplaires à un tarif préférentiel (30% de réduction).

Les droits d'auteur seront reversés à l'association FCD ([Friends for Conservation and Development](#)) qui œuvre pour la préservation de la forêt de Chiquibul, au Belize, abritant en outre le site maya de Caracol.

Article 6 – Jury

Le comité de lecture est composé de l'autrice Camille Salomon, de Marine Ginot de Imagin'encre et de Florence Gindre de Marathon Editions.

Les exigences sont les suivantes : le respect du genre et du thème, une bonne grammaire et une bonne orthographe, et la pertinence de l'intrigue et des personnages.

Article 7 – Résultats

Les résultats seront communiqués sur les sites [Imagin'encre](#) et [Marathon Editions](#) **fin février 2022**.

Le fait que les textes soient acceptés implique une phase de correction avant la publication.

Article 8 – Respect des décisions

En cas de manque de textes à concourir, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le dit appel.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du Jury.